



## LE PETIT DROMADAIRE

Communiqué de la Mairie

### TRAVAUX PUBLICS

Après plusieurs mois de travaux, le chantier de réfection et d'amélioration du réseau d'eau touche à sa fin sur le secteur sud du village. Les canalisations sont posées et les essais de pression et d'étanchéité ont donné des résultats satisfaisants pour ces 600 mètres de conduites neuves.

Dans un deuxième temps, une trentaine de raccordements particuliers sont repris pour être raccordés sur ce nouveau réseau ; pour la plupart, ils sont remis aux normes actuelles, avec un regard extérieur en limite de propriété pour des relevés ne nécessitant pas de dérangement dans les propriétés privées. Enfin, les anciens branchements qui sont encore au plomb sont systématiquement remplacés.

Les engins de travaux publics se tairont ensuite pendant la trêve aoûtienne ; à la rentrée, après quelques semaines supplémentaires de tassement des fouilles, le revêtement de la chaussée sera alors réparé, une fois que tous les branchements particuliers seront terminés.



### LA GENDARMERIE COMMUNIQUE

Avec l'été arrivent, pour beaucoup, les vacances et les périodes d'absence hors du domicile. La Communauté de Brigades de Gendarmerie de Ceyzériat rappelle que toute absence prolongée peut lui être signalée : les militaires auront alors connaissance des maisons temporairement inoccupées et sauront détecter, le cas échéant, toute anomalie lors de leurs patrouilles.

Il convient alors de prévenir la brigade de Ceyzériat, au 04.74.30.00.10 (ou au 17) pendant les heures ouvrables, en indiquant les dates d'absences, éventuellement un numéro de téléphone pour être joint en cas de besoin, ou la désignation d'un parent ou d'un voisin habilité à être contacté.



Par ailleurs, pendant la période estivale plus que jamais, la Gendarmerie compte sur la population pour la prévenir immédiatement (à toute heure du jour ou, plus particulièrement, de la nuit) en cas de comportement suspect, délictuel ou dangereux (véhicules inconnus ou personnes rodant près des habitations, stationnements prolongés de véhicule, appels téléphoniques sans interlocuteur, sollicitations intempestives de démarcheurs ou de vendeurs non habilités, à domicile ou en bordure de route, vitesses excessives dans les rues ou sur les petites routes, etc.). Pour plus d'efficacité dans leur travail, les gendarmes doivent disposer du maximum de renseignements : types et numéros des véhicules suspects, heures, directions ; signalement et nombre des personnes, etc. En cas de besoin, il est important d'appeler immédiatement les services de gendarmerie, même si une intervention immédiate n'apparaît ni possible, ni nécessaire : les renseignements collectés par les forces de l'ordre serviront pour l'organisation de leur travail sur toute leur circonscription.

## AMELIORATION DE L'HABITAT

La C.C.T.E.R. (*Communauté de Communes de Treffort en Revermont*) a établi un premier bilan de son **O.P.A.H.** (*Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat*) après une première année de réalisations. Sur le territoire, 40 logements ont été améliorés (26 pour des propriétaires occupants, 14 pour des propriétaires bailleurs), dont trois à Drom, générant 949 553 € T.T.C. de travaux et 245 797 € de subventions reçues. Un tiers du total de ces travaux a été réalisé par des entreprises du territoire, créant ainsi sur place de l'activité économique et du revenu pour la collectivité.

Cette opération est ouverte à tous les particuliers et elle se poursuit jusqu'en décembre 2006 ; son enveloppe prévisionnelle n'est actuellement consommée que pour un quart.

Les **aides** allouées aux propriétaires occupants se montent **entre 20 et 70 %** d'un plafond de travaux (sous conditions de ressources) ; celles pour les projets locatifs varient **entre 20 et 55 %** du montant subventionnable.

Un opérateur est mis gratuitement à la disposition des candidats à projets, pour informer, conseiller, constituer les dossiers de demandes d'aides : **Habitat & Développement**, au **04.74.45.36.80**. Des permanences régulières ont lieu à Chavannes sur Suran (3<sup>ème</sup> mercredi du mois), Treffort-Cuisiat (1<sup>er</sup> mercredi du mois) et St Etienne du Bois (2<sup>ème</sup> vendredi du mois, toutes de 10 H 00 à 12 H 00, en mairie.

## SOLIDARITE INTERNATIONALE

Fin décembre 2004, une catastrophe naturelle sans précédent dévastait le Sud Est de l'Asie, occasionnant des pertes considérables en vies humaines et détruisant tout sur son passage : habitations, infrastructures et équipements professionnels. Immédiatement, un élan de solidarité s'est mis en place sur toute la planète pour apporter de l'aide aux populations sinistrées, sous forme d'apport de personnel, de matériel et de fonds.

Dans sa séance du 28 janvier 2005, le Conseil Municipal de Drom décidait aussi d'apporter sa participation en votant une aide équivalente à 1 € par habitant.



Cette somme a été confiée à l'A.M.F. (Association des Maires de France) pour participer, avec l'UNICEF, à une opération de reconstruction d'écoles au Sri-Lanka, dans le cadre du programme « *Retour à l'école* ». Dans ce pays, 182 écoles ont été détruites ou endommagées, 932 enfants sont devenus orphelins et 3 477 ont perdu l'un de leurs parents. L'intervention de l'Unicef, avec l'AMF, porte sur trois écoles du district de Mullaitivu : dans trois ans, elles accueilleront ainsi un millier d'élèves. D'ici là, ils sont scolarisés dans des installations temporaires avec du matériel adéquat.



Par ailleurs, l'UNICEF a lancé la formation de 2 500 enseignants pour les enfants en état de choc dans les zones affectées ; construits près de 100 abris scolaires temporaires, nettoyé 170 écoles, distribué des kits scolaires pour plus de 200 000 enfants, 107 000 uniformes, 45 000 tables d'école et autant de bancs. Elle travaille aussi à améliorer les réseaux d'adduction d'eau et les installations sanitaires dans les camps, 800 écoles et 300 centres de santé.



### Faits et chiffres au Sri-Lanka

- \* 31 200 morts et 4 000 disparus.
- \* 500 000 personnes déplacées ; 100 000 vivent dans des camps de secours.
- \* Les interventions de l'Unicef sont axées sur la santé et la nutrition, la protection et la prévention sanitaire ; la protection de l'enfant (réunification des familles, éducation, activités récréatives) ; l'eau et l'assainissement.
- \* L'Unicef intervient aussi en Thaïlande, en Indonésie, en Inde, en Malaisie, aux Maldives, à Myanmar et en Somalie, en coopération étroite avec les gouvernements et les partenaires.